

EVALUATION DES BESOINS 2012

CONSOMMABLES INFORMATIQUES

Conformément à la procédure d'achat dans le cadre des marchés publics s'appliquant aux établissements publics locaux d'enseignement, je vous prie de trouver par la présente une demande de devis concernant des consommables informatiques.

Référence	Désignation des cartouches	Quantité	
TN - 7300	Brother TN 7300 Noir	2	
BCI – 3e BK	CANON 3e Black	5	
BCI – 3e Y	CANON 3e Yellow	5	
BCI – 3eC	CANON 3e Cyan	5	
BCI – 3e M	CANON 3e Magenta	5	
Q6511X	TONER LASERJET 2420n	4	
Q2670A	HP LASERJET 3550 Noir	10	
Q2671A	HP LASERJET 3550 CYAN	10	
Q2672A	HP LASERJET 3550 YELLOW	10	
Q2673A	HP LASERJET 3550MAGENTA	10	
Q7551A	HP TONER 3005N	14	
HP 88 XL-C9396AE	HP OFFICEJET PRO K8600 Noir	5	
HP 88 XL-C93991AE	HP OFFICEJET PRO K8600 Cyan	5	
HP 88 XL-C93992AE	HP OFFICEJET PRO K8600 Magenta	5	
HP 88 XL-C9393AE	HP OFFICEJET PRO K8600 Yellow	5	
ML – D 2850 1	SAMSUNG ML 2851 ND Noir	6	
EPSON T6161	EPSON B 300 Noir	5	
EPSON T6162	EPSON B 300 Cyan	5	
EPSON T6163	EPSON B 300 Magenta	5	
EPSON T6164	EPSON B 300 Yellow	5	
EPSON T6190	Collector encre EPSON B 300	2	
FX - FA83X	Panasonic fax FX-FL 611	2	
FX – FA84 X	Four Panasonic Fax	2	

Cette demande s'entend sur l'ensemble de l'année **2012**, aux conditions suivantes :

- Ne prévoir strictement que des **cartouches originales**, à la **marque**;
- L'offre devra respecter la liste établie par l'établissement dans sa **totalité** ;
- Si un article se trouve être défectueux, un échange devra être effectué au tarif du marché ;
- **Les tarifs indiqués devront être maintenus pour toute l'année 2012 ;**
- Pour tout renseignement complémentaire relatif à la nature des articles, prendre contact avec Mme ESPEYSSE au 04.71.45.60.60 – Poste 119, service intendance ;
- **Les devis devront nous parvenir, sous pli cacheté recommandé avec accusé de réception, pour le 25 novembre 2011, délai de rigueur ; l'enveloppe devra porter la mention « M.A.P.A consommables informatiques » et sera adressée à Madame La Gestionnaire du Lycée professionnel Raymond Cortat – 15000 AURILLAC ;**
- **Une commission siègera afin de délibérer sur l'ensemble des devis proposés dans le délai imparti. Toute offre parvenue au-delà du 25 novembre 2011 ne sera pas examinée.**

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Proviseur,

F. BROMONT

La Gestionnaire,

M. FOUCHARD